



IMPRESS



Co-funded by
the European Union

Cofinancé par
l'Union européenne

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 13/2023

**Lancement officiel du Projet européen de recherche IMPRESS
(IMProving Railway sEcurity through awareneSS and training)
(Améliorer la sûreté ferroviaire par la sensibilisation et la
formation), les 20 et 21 juin 2023, au Siège de l'UIC à Paris**

L'UIC, chargée de la coordination d'IMPRESS, a officiellement lancé le projet aujourd'hui en présence des Membres du Consortium (DHPOL, FS, NS, PKP et SNCB).

(Paris, le 21 juin 2023) Le projet IMPRESS, financé par le Fonds de la sécurité intérieure (FSI) - Police de l'Union européenne et portant sur la sûreté ferroviaire en Europe, a tenu sa réunion de lancement aujourd'hui à Paris au Siège de l'UIC.

Le Projet IMPRESS dont la coordination est assurée par la Division Sûreté de l'UIC pour une durée de 24 mois, vise à améliorer et à harmoniser le niveau de sûreté opérationnelle des gares et des trains en Europe en favorisant la formation et la sensibilisation à la sûreté des parties prenantes travaillant dans les gares et les trains. Ce projet va être mis en œuvre en partenariat avec les services de la sûreté des principales compagnies ferroviaires européennes (FS, NS, PKP S.A. et SNCB), ainsi qu'avec une Université de Police (DHPol) et un vaste réseau d'experts internationaux en sûreté recrutés par l'intermédiaire de l'UIC.

L'objectif du projet est double, aborder la culture de la sûreté en général (avec une large gamme de menaces importantes pour plusieurs opérateurs ferroviaires européens) et plus spécifiquement, traiter les menaces CBRNe (menaces chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives) qui constituent un scénario plus problématique. Ce projet va se concentrer sur les « intervenants immédiats » issus de l'environnement ferroviaire qui sont les plus susceptibles d'être les premiers à empêcher un incident touchant à la sûreté ou à réagir face à ce dernier lorsqu'il se produit sur les emprises ferroviaires. Ce groupe-cible d'utilisateurs finaux inclut le personnel ferroviaire (le personnel qui n'est pas

chargé de la sûreté dans les gares et à bord des trains, le personnel en charge de la sûreté, par exemple) et les autres parties prenantes en gares (boutiques, zone d'activité par exemple) ou dans les trains (restauration, nettoyage, par exemple).

Au cours de cette réunion, les membres du personnel de l'UIC de la Division Sûreté et de l'Unité Financement extérieur ont présenté le projet de façon plus détaillée ainsi que les règles de gestion s'appliquant au projet. Des échanges ont eu lieu sur l'organisation du travail et les étapes ultérieures du projet.

Ce projet est structuré en trois modules de travail (Work packages: WP):

Évaluation des besoins en formation – sous la conduite de l'UIC

Élaboration du programme/cursus de formation – sous la conduite de DHPOL

Mise en application, contrôle et validation du cursus – sous la conduite de la SNCB

Afin de garantir à ce projet un réel impact et une exploitation sur le long terme des modules de formation, des synergies seront également élaborées avec des organisations internationales, telles que la CER, COLPOFER, l'UITP, RAILPOL et d'autres entités concernées de l'UE comme CEPOL et EUROPOL.

Ce projet a bénéficié d'un financement du Fonds de la sécurité intérieure-Police de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention No 101100521.

CONTACT

Pour obtenir davantage d'informations, merci de contacter la Division Sûreté de l'UIC, chargée de la coordination du projet à l'adresse suivante : security@uic.org.

Le site web sera très prochainement accessible à l'adresse suivante <https://impress-rail-project.eu/>